



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Relance de la réforme de l'assurance-chômage : nous ne laisserons pas faire !

Le gouvernement vient de transmettre un projet de décret qui reprend les mêmes attaques contre les droits des allocataires : durcissement du seuil d'accès, dégressivité pour les cadres et baisse des allocations en changeant le calcul du salaire journalier de référence.

À notre demande, le conseil d'État a annulé une première fois cette dernière disposition en novembre 2020. À peine modifiée par le gouvernement, elle a été à nouveau suspendue en référé en juin dernier.

Sans attendre la décision du conseil d'État sur le fond, le gouvernement passe en force à tous les niveaux avec les mêmes mensonges : comme la conjoncture s'améliore, il faudrait baisser les allocations pour inciter les travailleuses et travailleurs privés d'emploi à accepter n'importe quelle offre.

Dans la même veine, le gouvernement et le patronat ne cessent de communiquer sur le mensonge des « 300 000 emplois non pourvus », là aussi pour stigmatiser les privés d'emploi et occulter l'extrême dégradation des conditions de travail.

Toutes les études sérieuses montrent que les chômeurs ne gagnent pas plus au chômage qu'en travaillant et qu'en aucune sorte, ils ne préfèrent le chômage, au contraire ; même les études commandées par le ministère du Travail montrent que tout le monde cherche un emploi stable et que personne ne décide de rester au chômage.

Les véritables freins à la recherche d'un emploi sont le manque d'offres d'emplois stables dans des conditions salariales acceptables, l'accès à la formation professionnelle et les politiques d'austérité menées contre les services publics d'accompagnement des privés d'emploi.

Aucune baisse des droits n'a jamais permis de créer des emplois ; si cela était vrai, plus de 3 millions de personnes inscrites à Pôle emploi et déjà non indemnisées trouveraient facilement du travail !

La méthode du gouvernement est une fois de plus scandaleuse : le gouvernement a passé l'été à faire pression sur le conseil d'État et le décret définitif paraîtra au dernier moment pour étouffer la contestation.

Dans l'unité syndicale, nous agissons à nouveau devant le Conseil d'État pour que le débat contradictoire mette le gouvernement face à ses mensonges.

La CGT appelle d'ores et déjà à des actions pour stopper cette nouvelle attaque du gouvernement. Cela sera notamment au cœur de la grande journée de mobilisation interprofessionnelle et intersyndicale du 5 octobre.

Montreuil, le 17 septembre 2021